Vue d'ensemble et
tableau d'assemblage

0.5 0 0.5 1
Kilomètres
Échelle: 1:30 000

Saint-Leu

AB

Les Avirons

Vue 2

AC

AE

L'Étang-Salé

Vue 1

7 660 000
333 000

7 659 000
334 000

7 658 000
333 000

7 658 000
331 000

7 656 000
332 000

7 655 000
332 000

N
W E
S

0.2 0 0.2 0.4
Kilomètres
Échelle: 1:10 000

Vue 2

AB

AC

AE

AD

AH

AI

0.1 0 0.1 0.2
Kilomètres
Échelle: 1:5 000

Création du Parc National de La Réunion
Dossier d'enquête publique

Plan cadastral
Commune des Avirons

Coeur

Zones d'application de l'article 19*

Zones d'application de l'article 20**

AB Nom de section

999 Numéro de parcelle

Limite de section

Limite de parcelle

* Zones où peuvent être prévues des dispositions plus favorables
au bénéfice des résidents permanents (Art. 19 Décret de création)

** Zones où peuvent être prévues des dispositions plus favorables
au bénéfice de personnes physiques ou morales exerçant
une activité agricole, pastorale ou forestière (Art. 20 Décret de création)

Avertissement : Quand une limite physique (route, rempart ...) sert de limite de parcelle cadastrale et de limite du cœur du Parc National, sa position a été définie prioritairement avec la BDTOPO® (dont la réalisation récente lui permet d'être plus proche de la réalité de terrain). Il peut donc apparaître sur la cartographie de faibles écarts entre le parcellaire cadastral et la limite du cœur ;
la liste des parcelles jointe permet alors de vérifier si celles-ci sont situées entièrement ou en partie dans le cœur du Parc National.

Sources : IGN BDTOPO® & cadastre
Réalisation : Juin 2006 Mission Parc

Mission de Création du Parc National
3 rue de Crémont 97400 Saint-Denis
Tél : 0262 90 11 35 - Fax : 0262 90 11 39
Courriel : mission.parc@wanadoo.fr
www.parc-national-reunion.prd.fr

La Réunion Project Parc National
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie et du Développement Durables